

Echanges entre générations - sourire interpersonnel et grimace sociale

Le dernier Rapport social 2012 a comme thème transversal les rapports entre les générations (voir "*bouton*"), et un de ses grands constats - contraire au mythe du conflit entre les générations - est que les jeunes et les aînés ne se détestent pas ni n'ont peur les uns des autres, mais qu'ils vivent très largement dans des mondes séparés et ne se côtoient guère en dehors du cadre familial. (De surcroît, jeunes et vieux ont en commun de se sentir souvent discriminés en fonction de leur âge.) La famille ou plus largement la parenté est donc le terrain privilégié sinon exclusif des échanges intergénérationnels.

Echanges multiples et soutenus

Un des chapitres du Rapport fait le point sur les recherches concernant ces échanges intergénérationnels.¹ La recherche suisse et internationale montre que les échanges dans la parenté, surtout entre parents et enfants adultes, sont multiples et tout sauf rares, qu'ils ne dépend pas très fortement de la distance géographique qui les sépare et qu'ils vont en amont aussi bien qu'en aval dans la succession des générations. Pour citer l'auteur (p. 59): "La relation intergénérationnelle ne se rompt nullement une fois les enfants partis. Lorsque les enfants adultes et les parents ne vivent plus sous le même toit, leur relation est marquée, la plupart du temps, par une relative proximité des domiciles, des liens émotionnels forts, des contacts fréquents et des aides multiples. Ces relations denses se maintiennent même à un âge avancé, tout comme les prestations entre les enfants d'un certain âge et leurs vieux parents." Ces échanges sont de nature très variée: soutien social et émotionnel, mise à disposition de temps, de travail, conseil, mais aussi d'argent et de biens matériels, voire d'espace (le chapitre en question détaille bien l'éventail des transferts tout au long de la vie, on se contentera ici d'un petit choix d'exemples).

¹ Marc Szydlik, Du berceau jusqu'à la tombe: transferts entre générations et inégalités des chances, dans Bühlmann, Schmid et al. (éds), Rapport social 2012: Générations en jeu. Seismo, Zurich, p. 58-72. (Szydlik est un spécialiste de la recherche sociologique sur les liens entre générations qui a étudié la situation en Suisse et dans d'autres pays, notamment l'Allemagne.)

Les transferts véhiculent aussi les inégalités sociales

Le soutien des parents, mais aussi leurs aspirations en matière de formation scolaire, par exemple, est un facteur particulièrement important de la réussite scolaire des enfants. Il dépend à son tour du bagage scolaire des parents et de leur proximité ou distance culturelle de la culture qui prédomine dans le système scolaire, donc aussi, surtout dans le cas de parents immigrés et en plus de leur statut social, de leur pays d'origine.

Cet exemple d'un transfert concerne l'influence des parents sur les premières étapes du parcours de vie de la jeune génération et montre un des mécanismes par lesquels la position sociale des parents se transmet aux enfants. Nombre d'autres mécanismes oeuvrent dans le même sens, que l'on songe seulement à l'influence du quartier dans lequel on grandit, suit les écoles, forme des amitiés avec d'autres jeunes, apprend ce qui va de soi dans la vie collective, etc. Par ce biais, la qualité de vie des enfants et leur prestige se différencie très tôt déjà en fonction des ressources matérielles et immatérielles de leurs parents.

On entrevoit aisément dans ces exemples le lien entre l'échange - ici largement immatériel et dirigé en aval - entre parents et enfants et le placement des enfants dans l'ordre des inégalités sociales, la formation étant l'élément principal qui détermine le positionnement professionnel et le revenu atteignable. Plus généralement on constate, sans surprise et au fond banalement, qu'une partie importante des échanges intergénérationnels est tributaire de la dotation des parties qui échangent en ressources de toutes les sortes - les mieux dotés peuvent échanger davantage que les moins dotés. La même logique continue de se réaliser tout à long du parcours de vie, mais la balance entre ce que les membres de la jeune génération reçoivent et ce qu'ils donnent se déplace dans le sens d'un accroissement de l'apport en tous genre des jeunes vers les aînés, direction en aval des transferts qui ne sont pas négligeables à leur tour. Tout au long de la vie, la position sociale des parents et celle des enfants restent ainsi en corrélation - ce qui n'exclut pas quelques exceptions à cette règle, sans pour autant diminuer sa prégnance statistique.

Cas particulier: l'héritage

Si on déplace l'attention vers la fin de la vie de l'ancienne génération, c'est, entre autres, le sujet de l'héritage qui devient pertinent. Là encore, les inégalités sociales se

trouvent non pas effacées, mais au contraire renforcées, pour une triple raison. D'abord, des parents bien situés ont des fortunes bien plus importantes à léguer à leurs héritiers que des parents de condition plus modeste; dans le segment pauvre de la population, la fortune devient souvent carrément négative, c'est à dire au lieu d'un avoir ce sont des dettes qui prévalent. Ensuite, comme nous l'avons déjà vu, les enfants tendent fortement à se retrouver dans des situations semblables à leurs parents dans la hiérarchie sociale - ce sont donc des héritiers eux-mêmes bien nantis qui bénéficient d'héritages importants. Et finalement, en raison de la longévité et aussi de l'augmentation tendancielle de l'âge auquel surtout les personnes bien formées (et donc celles qui peuvent donner des héritages plus conséquents) deviennent parents, leurs héritiers sont déjà en très grande partie à la retraite au moment de l'héritage, ce qui a pour conséquence que la cumulation ou consolidation soit d'une situation fortunée, soit d'une situation de relative pauvreté que représente l'héritage intervient dans une phase où la vie des héritiers est faite, ne l'influence plus guère dans le sens d'un investissement en vue d'une carrière personnelle, et contribue de ce fait avant tout à un renforcement supplémentaire des inégalités sociales. L'auteur du chapitre ici résumé le dit de manière plus explicite (p. 69): "Considéré sous l'angle des parcours de vie, les héritages renforcent ainsi les inégalités sociales préexistantes et creusent encore l'écart entre riches et pauvres."

On voit donc que la situation financière (revenu et fortune) des deux générations est corrélée et joue un rôle pivot dans la mécanique des échanges intergénérationnels, ce qui les lie très directement aux inégalités sociales qui caractérisent la société dans son ensemble. L'inégalité des sexes s'invite, là aussi, et ce de multiples manières qui mériteraient d'être traitées séparément (que l'on pense à l'influence des parents sur les choix professionnels de leurs enfants, y compris leur caractère sexuellement typé, ou au fait qu'au delà des flux purement financiers, les fils d'indépendants héritent beaucoup plus souvent l'entreprise parentale que les filles).

Ainsi, le fait de pouvoir hériter est sans doute une perspective attractive sur le plan individuel, tout marqué qu'il est par les inégalités existantes - s'il y a quelque chose à hériter, c'est le sourire pour les héritiers. Mais vu sur le plan de toute la société, c'est plutôt la grimace dans le sens que le régime fiscal libéral de l'héritage que nous connaissons fournit un turbo remarquable au renforcement des inégalités sociales dans la succession des générations, à côté de tous les autres mécanismes qui concourent à la construction de ce que les sociologues appellent savamment la

"dynamique des avantages et désavantages cumulés" - ou, de manière un peu plus terre à terre, l'effet Matthieu: "Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a." Selon le diagnostic de celui qui dirigeait longtemps l'office de statistique du canton de Zurich, la Suisse, grâce à son régime fiscal particulièrement favorable aux possédants, est en voie de reféodalisation.² C'est probablement le constat le plus fort et le plus problématique que l'on peut faire aujourd'hui en matière de rapports intergénérationnels en Suisse.

² Hans Kissling, *Reichtum ohne Leistung. Die Feudalisierung der Schweiz*. Rüegger Verlag, Zurich 2008.